



**HAL**  
open science

## Recherches sur le henné antique

Luc Renault

► **To cite this version:**

Luc Renault. Recherches sur le henné antique. *Journal of Near Eastern Studies*, 2009, 68 (3), pp.193-212. halshs-00575481

**HAL Id: halshs-00575481**

**<https://shs.hal.science/halshs-00575481>**

Submitted on 6 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## I. INTRODUCTION

Les réflexions qui suivent tenteront de faire le point sur un dossier passablement obscur, celui du henné vu au prisme de la documentation antérieure à l'avènement de l'Islam. Origine, nom et usage, tout semble incertain à cette époque. Du côté des sources (disparates, laconiques) comme du côté des commentaires (expéditifs, partisans), règne la plus grande confusion. Réunir les différentes pièces du dossier en un seul lieu, en fournir le *verbatim* lorsque cela était nécessaire et les étudier conjointement, tels ont été les objectifs principaux de cette étude. La progression sera donc méthodique, et le commentaire général renvoyé en conclusion. Bien que mon éventail de sources soit plus étoffé que celui de mes prédécesseurs, on se rendra assez vite compte qu'une partie de la documentation ne survit pas à la critique. Ce travail d'élagage était indispensable. Il m'a permis d'écarter un certain nombre d'idées reçues et de formuler de nouvelles hypothèses. Tout n'en est pas éclairci pour autant.

## II. LE NOM ET LA CHOSE

### LES NATURALISTES GRECS ET LATINS

Le nom scientifique du henné, *Lawsonia*, a été imposé dans les années 1730 par Carl von Linné en hommage à Isaac Lawson († 1747), un médecin écossais qui finança en 1735 l'édition de son *Systema Naturae*<sup>1</sup>. Au premier s. apr. J.-C. Dioscoride et Pline l'Ancien, dont les informations se recoupent en grande partie, décrivent tous deux un arbuste odoriférant réunissant toutes les caractéristiques de la *Lawsonia*. Le premier l'appelle ἡ κύπρος, «la *kupros*», le second *cypros* ou *cyprus* au masculin. Voici la rubrique générale que lui consacre Dioscoride:

La *kupros* est un arbre ayant autour de ses branches des feuilles ressemblant à [celles de] l'olivier, mais plus larges et plus tendres, et plus vertes. Ses fleurs sont blanches, en forme de grappe, et parfumées. Son fruit est noir, comme celui du sureau. La meilleure *kupros* croît à Ascalon et à Canope. Ses feuilles ont une action astringente; aussi guérissent-elles les aphthes quand on les mâche et, appliquées sous forme d'emplâtres, s'avèrent-elles utiles contre les anthrax et les autres inflammations ardentes. Leur décoction est utilisée en lotion pour les brûlures. Ses feuilles pilées,

\* Un grand merci à Corinne Bonnet, Gilles Buisson, Vinciane Pirenne et Christiane Zivie-Coche.

<sup>1</sup> Voir, par exemple, C. v. Linne 1764 (1737), p. 191 où, sous le n° 482, le terme *Lawsonia* vient de façon un peu péremptoire remplacer *Henna* auparavant utilisé par le naturaliste Christian Gottlieb Ludwig.

humectées et étendues en enduit avec du jus de coing sur les cheveux, les rendent auburn (ξανθίζειν). Pilée et appliquée en emplâtre sur le front avec du vinaigre, sa fleur calme les céphalées. L'onguent kuprinien (χρῆσμα κύπρινον) que l'on prépare à partir de la *kupros* fait un échauffant et un émoulinant des nerfs; il a bonne odeur, et entre dans les mixtures caustiques<sup>2</sup>.

### *L'huile parfumée (fleurs)*

Dans un autre passage de sa *Matière médicale*, Dioscoride donne les proportions exactes des principaux ingrédients entrant dans la composition du *kuprinon* ou onguent kuprinien et en détaille toutes les étapes de préparation (infusions et décoctions à l'eau, à l'huile d'olive et au vin vieux)<sup>3</sup>. Aux fleurs de *kupros*, qui constituent l'ingrédient de base du parfum, s'ajoutent, en proportions diverses, de l'aspalathe, du roseau aromatique, de la myrrhe et du cardamome. Certains y ajoutent encore de la canelle (κιννάμωμον). Tous ces ingrédients se retrouvent chez Pline qui mentionne en outre l'omphacium<sup>4</sup>, la citronnelle (*abrotonum*), le souchet et la panax<sup>5</sup>. Le *cyprinum* (= *kuprinon*) est un parfum renommé: le meilleur, nous dit Pline, vient de Sidon, le second en qualité, d'Égypte. Dioscoride et Pline s'accordent toutefois à localiser les meilleures plantations de henné à Canope, sur le Delta du Nil; elles sont censées surpasser celles d'Ascalon en Judée. Mais Pline commet deux erreurs: il a d'abord entendu dire (*uocetur*) que le *cypros* était le même arbuste que le troène (*ligustrum*) d'Italie, une confusion que les botanistes entretiendront jusqu'à l'époque moderne; le vocable *cypros* lui fait croire enfin que la troisième qualité de henné pousse sur l'île de Chypre (en grec ἡ κύπρος) et qu'un parfum *cyprinum* y était produit. Cette méprise avait déjà cours un siècle plus tôt: on faisait venir la première qualité de *kuprinon* d'Égypte, la troisième de Phénicie (de Sidon en particulier), et la seconde de Chypre<sup>6</sup>. L'huile de henné fait partie des nombreux corps gras utilisés en médecine<sup>7</sup>. À noter enfin l'usage thérapeutique de la fleur, appliquée sur la tête avec du vinaigre contre les céphalées (Dioscoride et Pline).

### *Emploi tinctorial et médicinal (feuilles)*

Dioscoride, nous l'avons vu, donne la recette d'un apprêt de feuilles de henné destiné à jaunir ou brunir (ξανθίζειν) les cheveux. Ce verbe ξανθίζειν correspond à l'adjectif ξανθός désignant une couleur située entre la jaune verdâtre et le brun. Les naturalistes l'utilisent parfois pour qualifier un pelage fauve ou un plumage brun<sup>8</sup>, d'où le terme «auburn» utilisé ici. Dans ses *Remèdes simples*, un ouvrage moins connu de Dioscoride, ce dernier signale d'autres recettes utilisées pour rendre les cheveux ξανθός, parmi lesquelles «une application de feuilles pilées de *kupros* avec jus de coing»<sup>9</sup>. On retrouve ces recettes, dont celle au henné, chez Aétios, un médecin byzantin du VI<sup>e</sup> siècle, cette fois «pour rendre les cheveux roux» (πυρρὰς ποιῆσαι τρίχας)<sup>10</sup>. Pline parle lui aussi de feuilles de *cypros* pilées avec addi-

<sup>2</sup> Dioscoride, *Matière médicale*, I, ch. 95.

<sup>3</sup> Ibid., I, ch. 55.

<sup>4</sup> Jus de raisin vert ou huile de l'olive qui n'est pas encore mûre.

<sup>5</sup> Pline, *Histoire naturelle* XIII, § 11, sur le *cypros*, voir aussi ibid. XII, § 109; XIII, §§ 5, 6, 9; et XXIII, §§ 90–91.

<sup>6</sup> Apollonios fils de Mys (fl. ca. 30 av. J.-C.) *ap.*

Athenée, *Banquet des sophistes* XV.38 (f° 688 f).

<sup>7</sup> Galien, *De la composition des médicaments selon les genres*, II (K XIII, p. 485), III (K XIII, p. 596), IV (K XIII, pp. 674 et 700).

<sup>8</sup> M.-H. Marganne 1978, p. 190.

<sup>9</sup> Dioscoride, *Remèdes simples*, I, ch. 92.

<sup>10</sup> Aétios d'Amida, *Les seize livres médicaux*, VI, ch. 59.

tion de jus de coing qui «roussissent (*rufant*) les cheveux»<sup>11</sup>. La terminologie concordante de Pline et d'Aétios permet, je crois, de privilégier l'acception ξανθός = auburn.

Galien classe les feuilles et les pousses de henné parmi les remèdes mixtes<sup>12</sup>. Le henné possède à la fois une «substance aqueuse et chaude» favorisant la transpiration des humeurs et une «nature terreuse» exerçant une action astringente. Galien préconise le henné contre les «affections spontanées» que sont, par exemple, les «inflammations et les anthrax ardents». Ces derniers doivent être bassinés avec une décoction de feuilles dans laquelle Galien voit un «dessiccatif inoffensif non corrosif». Galien recommande enfin le henné en masticatoire contre les ulcérations de la bouche et les aphtes. De son côté, Pline signale l'emploi des feuilles de henné broyées ou cuites contre les affections de l'estomac et de la matrice, contre les ulcères de la tête et de la bouche, pour guérir brûlures et luxations. Bien qu'aucun médecin ne le précise, les cataplasmes de feuilles pilées devaient colorer la peau. C'est encore le cas dans une notice très intéressante d'Aétios sur le henné médicinal:

Autre remède simple contre les inflammations bouillantes: faire des boulettes en broyant des feuilles vertes de *kupros* et, en cas de besoin, enduire (l'inflammation) en diluant avec du vinaigre. Les barbares indiens pilent des feuilles de *kupros* séchées, les passent au crible et s'en font un stock. En cas de besoin, ils humectent (cette poudre) avec de l'eau bouillante, versent dessus un peu de vinaigre ou une décoction de sumac de cuisine, et appliquent (cette pâte) sur l'inflammation en mettant par-dessus des feuilles de ricin ou de *karpasos* ou, à défaut, de chou<sup>13</sup>.

À l'évidence, cette dernière recette laissait intentionnellement la peau colorée. On ne procède pas autrement aujourd'hui pour teindre au henné: les feuilles se présentent sous la forme d'une poudre sèche qu'il faut humecter avec de l'eau chaude; pour renforcer l'action colorante de cette pâte, on y ajoute souvent des liquides semi-acides<sup>14</sup> (c'est le cas ici avec le vinaigre et la décoction de sumac<sup>15</sup>). Dans la littérature ethnographique, la teinture au cataplasme de henné fait partie de l'arsenal thérapeutique ordinaire<sup>16</sup>. Qui sont ces «barbares indiens» (βάρβαροι Ἰνδοί)? S'agit-il des peuples établis dans la vallée de l'Indus et au-delà? C'est peu probable. Cette épithète désigne souvent des populations ou des produits en provenance du littoral de la mer Rouge (Éthiopie, Arabie)<sup>17</sup>. C'est d'ailleurs dans cette région, on le verra en conclusion, qu'il faut probablement rechercher le foyer à partir duquel le henné s'est diffusé autour du bassin méditerranéen.

#### LE NOM *KUPROS* ET LES TERMES SÉMITIQUES APPARENTÉS

*Théophraste (fin IV<sup>e</sup>–début III<sup>e</sup> s. av. J.-C.)*

Le terme grec ἡ κύπρος apparaît pour la première fois dans le *Traité sur les odeurs* de Théophraste (fin IV<sup>e</sup>–début III<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Il ne désigne pas la plante — que Théophraste, pourtant fin botaniste<sup>18</sup>, n'a jamais décrite — mais le parfum<sup>19</sup>. Le cas mérite

<sup>11</sup> Pline, *Histoire naturelle* XXIII, § 91.

<sup>12</sup> Galien, *Du tempérament et de l'efficacité des remèdes simples* VII, ch. 96 (K XII, p. 54).

<sup>13</sup> Aétios d'Amida, *Les seize livres médicaux* VII, ch. 33.

<sup>14</sup> M. Vonderheyden 1934, p. 45.

<sup>15</sup> Le sumac est apprécié en cuisine pour son acidité, d'où son nom de vinaigrier.

<sup>16</sup> L. Keimer 1924, p. 5 (Nubie); M. Vonderheyden 1934, pp. 187–90 (Afrique du Nord), qui mentionne l'utilisation du henné en cataplasme avec vinaigre ou décoction de sumac.

<sup>17</sup> M. G. Raschke 1978, pp. 651–52, 660.

<sup>18</sup> Voir S. Amigues 1999.

<sup>19</sup> Théophraste, *Traité sur les odeurs*, §§ 25, 26, 27, 31, 50, 55: la préparation de la *kupros* ressemble à celle

qu'on s'y arrête. En effet, la plupart des parfums à base de plantes répertoriés en langue grecque sont normalement désignés par un adjectif neutre formé sur le nom de la plante et qualifiant implicitement (ou non) l'huile (μύρον, neutre) ou l'onguent (χρῖσμα, neutre) parfumé: le ῥόδιον désigne par exemple le parfum de rose (ῥόδον), et, de la même manière, à partir de Dioscoride, on appelle κύπρινον le parfum composé de κύπρος. À l'époque de Théophraste, le vocable ἡ κύπρος s'applique seulement à un parfum d'importation dont le composant végétal d'origine — la fleur de henné et l'arbuste sur lequel elle pousse — reste apparemment mal connu des Grecs. D'où vient ce vocable?

### *Cantique des Cantiques*

À deux reprises, dans la version grecque (III<sup>e</sup> s. av. J.-C.?) du *Cantique des Cantiques*, κύπρος vient traduire l'hébreu *kōper* (masculin)<sup>20</sup>, un terme phonétiquement proche, et désignant cette fois la plante. La «grappe de *kōper*» (gr. βότρυς τῆς κύπρου) de Ct 1, 14 n'est autre que la fleur blanche odorante du henné en forme de grappe. En Ct 4, 13, la bien-aimée est comparée à un jardin idéal où poussent, à côté d'autres plantes aromatiques, «des *k<sup>e</sup>pārim* (gr. κύπροι)», c'est-à-dire plusieurs plants de henné. Ces deux occurrences de *kōper* = henné sont les seules que compte la Bible hébraïque, et elles apparaissent dans un texte qui n'est sans doute pas antérieur au retour d'Exil (édit de Cyrus en 538)<sup>21</sup>. Ailleurs en hébreu biblique, *kōper* désigne la *rançon* ou l'*expiation* (nombreuses occurrences dans des textes plus anciens que le *Cantique*). En Gn 6, 14 un *hapax* décalque l'akkadien *kupru* = «poix, bitume»: «Fais-toi une arche en bois résineux, tu la feras en roseaux et tu l'enduiras de bitume (*kōper*) en dedans et en dehors» (cette dernière acception dérive de l'akkadien *kapāru* «enduire», «essuyer»). Rien en somme qui permette d'expliquer l'étymologie de *kōper* = henné. L'étude de Bernd Janowski sur le trilitère *kpr* ne dément pas l'impression laissée par le *Cantique des Cantiques*: l'acception offerte par ce texte n'a pas d'équivalent dans les plus anciennes strates des langues sémitiques<sup>22</sup>.

### *Textes ougaritiques*

Les textes ougaritiques (ca. XIII<sup>e</sup>–XIV<sup>e</sup> s. av. J.-C.) feraient-ils exception? C'est ce qu'a fait croire une occurrence du trilitère *kpr* apparaissant à proximité de la déesse 'Anat. Trois vers d'un poème mythologique du corpus d'Ougarit mettent en scène la déesse sur le point de quitter sa demeure pour aller combattre ses ennemis<sup>23</sup>. Les sept jeunes filles qui s'affairent autour de leur maîtresse pour la nettoyer, la parfumer et/ou la farder (contexte incertain) utilisent «de la coriandre et des coquillages». Au vers précédent, le terme *kpr*

de l'huile de rose; on y ajoute de la cardamome et de l'aspalathe; on la prépare à partir des fleurs (et non à partir des racines, de la résine ou du fruit); contrairement à d'autres parfums, on ne cherche pas à colorer la *kupros*, mais on la préfère blanche; sa douce fragrance est bénéfique pour la peau; son odeur volatile disparaît assez vite.

<sup>20</sup> Substantif que l'on peut aussi transcrire *kōpher* ou *kōfer* (ϑ ≈ p ou f).

<sup>21</sup> O. Keel (1997, pp. 12–15) propose une datation située entre le VIII<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> siècles, sans exclure des

ajouts postérieurs (mots, versets ou même chants). M. V. Fox (1985, pp. 186–93) recule pour sa part la composition du *Cantique* aux IV<sup>e</sup>–II<sup>e</sup> s. av. J.-C. La critique s'accorde à voir dans le *Cantique* une compilation de différentes pièces poétiques amoureuses composées en Judée.

<sup>22</sup> Voir B. Janowski 1982, première partie, pp. 29–102.

<sup>23</sup> *Textes ougaritiques*, p. 157 (V AB, col. II, vv. 2–4). À noter que le vers 1 de cette colonne est perdu, ce qui complique la lecture des trois vers suivants.

apparaît comme verbe ou complément dans une courte proposition ayant pour sujet les sept jeunes filles. À la fin des années 1960, Johannes C. de Moor<sup>24</sup> proposait d'identifier ces coquillages avec le *murex brandaris* dont on tirait la pourpre en Méditerranée depuis au moins le XVII<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>25</sup>. Les spécialistes l'ont à juste titre suivi sur ce point. Deux autres passages<sup>26</sup> associent en effet le «coquillage» ou le «coquillage marin» avec le fait de se teindre en rouge. Ils concernent directement ou indirectement la déesse 'Anat et se réfèrent à la toilette que la déesse effectue avant ou après le combat. S'agit-il d'un rituel spécifiquement lié à la guerre, ou bien d'une pratique cosmétique à laquelle les femmes de haut rang se soumettaient avant d'intervenir sur la scène publique? Je ne suis pas persuadé qu'il faille y voir le reflet d'une pratique effectivement mise en œuvre dans la vie matérielle. La teinture rouge du *murex* intervient surtout comme métaphore du sang dont 'Anat se macule en massacrant ses ennemis et dont elle se lave après la bataille<sup>27</sup>. Nous sommes peut-être face à un procédé littéraire autonome.

Vu le contexte, J. C. de Moor a pensé pouvoir identifier le *kpr* avec la teinture de henné. Cette conjecture, défendue à plusieurs reprises par Mitchell Dahood dans diverses notes de lecture<sup>28</sup>, n'a pas vraiment de consistance<sup>29</sup>. André Caquot l'a écartée, en préférant voir dans *kpr* un verbe analogue à l'akkadien *kapāru* («essuyer», «nettoyer» «enduire»): «Sept jeunes filles (l')ont essuyée», propose-t-il. À vrai dire, l'autre acception de *kapāru* pourrait également convenir: le verbe exprimerait alors l'onction de parfum (coriandre) et de teinture (pourpre de *murex*) opérée par les caméristes de 'Anat. J'ajouterai deux remarques en faveur de la lecture d'A. Caquot: 1° La coloration puissante et parfois violacée de la pourpre aurait certainement anéanti celle du henné (l'utilisation conjointe des deux colorants me paraît donc inconséquente); 2° si l'on soutient qu'à Ougarit *kpr* = henné, comment expliquer que cette acception ne réapparaisse qu'un millénaire plus tard, dans le *Cantique des Cantiques*?

Je suis plutôt d'avis que le terme *kōper* = henné, et probablement la plante qu'il désigne, ont constitué une nouveauté dans le paysage linguistique et botanique du Levant vers le milieu du I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C.

### Égypte hellénistique et romaine

Quelle est la situation en Égypte? Là encore, les premières occurrences linguistiques du henné sont d'époque assez tardive. À la κύπρος grecque et au *kōper* hébreu se rattachent en effet le démotique *qwpr* (var. *kwpr*, prononcer *kupεR*) qui désigne bien, comme l'hébreu, la plante de henné<sup>30</sup>. Les papyrus livrent six occurrences (A–F) de ce substantif masculin:

<sup>24</sup> J. C. de Moor, 1968.

<sup>25</sup> I. I. Ziderman, 1990.

<sup>26</sup> *Textes ougaritiques*, p. 161 (V AB, col. III, v. 1) et p. 456 (I D, v. 204).

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 159 et 161 (V AB, col. II, vv. 14–15 et 34–35).

<sup>28</sup> Voir entre autres *Biblica* 62 (1981): 275 (rapprochements étymologiques contestables) et *Biblica* 63 (1982): 394 (simple mention).

<sup>29</sup> Voir B. Janowski, 1982, p. 61, qui souligne le caractère hypothétique de cette conjecture.

<sup>30</sup> Les autres termes candidats ont été rejetés les uns après les autres: *pqr*, proposé entre autres par V. Loret (1892, pp. 80–81, encore suivi par F. Aubaille-Sallenave, 1982, p. 126), est en fait une localité

d'Abydos (L. Keimer, 1924, p. 153); *nh-imy*, proposé par G. Charpentier (1981, n° 249, pp. 158–59, suivi par O. Keel, 1997, pp. 81–82), désigne une plante bien distincte du henné, peut-être le lotus blanc (S. Aufrère, 1987, pp. 34–35); l'ingrédient *kprt(3)*, que E. A. E. Reymond (1976, col. VIII, 4; XVI, 3 et p. 161) identifie avec le henné, est le nom d'un minéral (cf. D. Devauchelle et P. Pezin, 1978, p. 65), peut-être le soufre. On s'est demandé s'il ne fallait pas reconnaître dans le toponyme *sh-t-hnw* de la XXX<sup>e</sup> dynastie (IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.,auj. Saft el-Henna) un «peuplement de henné» (G. Charpentier, 1981, pp. 474–75, n° 763; H. N. Barakat et N. Baum, 1992, p. 62). Mais cette lecture implique un rapprochement arbitraire entre *hnw* et l'arabe *hinna*, nullement prouvé à l'époque.



(A, B, C) *Papyrus Harkness* (61 apr. J.-C.), col. I, 12–20. Dans un texte destiné à être prononcé pendant les rites funéraires, un père s'adresse à sa fille défunte dénommée Tanaweruow: «**Ton henné** (*kwpr*), fais-le boire. Ta laine parfumée, expose-la au vent. Expose la rose au vent du nord. (. . .) Tu devrais élever la rose. Tu devrais cueillir les fleurs. Tu devrais en remplir ta tombe. (. . .) Munis-toi d'une vache venant de mettre bas, sa progéniture sous ses pattes. [Une vi]gne [poussera] su[ra la to]mbe de ce petit. **Un buisson de henné** (*b3.t kwpr*) poussera là où s'effectuera ta traversée. Un surgeon d'ébène poussera (. . .). Si tu désires boire, la vigne mûrira. Si tu désires du parfum, **le buisson de henné** [. . . Si tu dés]ires dormir [. . .], le surgeon d'ébène se déploiera. Si tu désires le son d'une plainte, la vache parlera et le veau poussera un cri.<sup>31</sup>»

(D) *Papyrus de Vienne* 6257 (seconde moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.), col. XIV, 17. Dans une liste d'ingrédients à appliquer comme remède topique contre une affection indéterminée (texte détérioré): «poivre, comprimé(s) d'herbes de toute sorte, **onguent (de ?) henné** (*skn qwpr*)»<sup>32</sup>.

(E) *Papyrus du British Museum* 10070 + *Papyrus de Leyde* 383 (III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.), col. VIII, 5. Au cours d'un rituel magique à accomplir sur un homme pris d'une crise de goutte: «Tu prends une fourmi, tu la fais cuire dans de **l'huile de henné** (*nḥ n qwpr*) et tu en enduis son pied»<sup>33</sup>.

(F) *Ibid.*, col. XXIII, 10–12. Recette d'onguent magique pour s'attirer les faveurs d'une femme: «crottin [. . .] sec et brûlé, deux (portions); mélange [avec de **l'huile de h]enné** (*[nḥ n q]wpr*), enduis-en [ton pénis], et couche avec elle !»<sup>34</sup>

Les trois premières occurrences **A**, **B** et **C** correspondent à l'usage bien établi d'orner les sarcophages de compositions florales (guirlandes et couronnes)<sup>35</sup>. Le texte liturgique du *P. Harkness* rappelle plus haut à la défunte les diverses opérations d'embaumement qu'elle a subies, en les présentant comme autant d'étapes destinées à sécuriser son voyage posthume vers les dieux. Le passage cité concerne le mobilier de la tombe, parfois interprété sous un tour énigmatique (ainsi de la vache et de son veau). On prête à la défunte un rôle actif dans l'aménagement de sa nouvelle demeure, censée être rafraîchissante, parfumée et ombragée. Le henné s'y trouve sous forme de buisson ou de bouquet et y exhale sa bonne odeur. C'est le rôle qui lui est dévolu dans plusieurs tombes de l'époque romaine.

Des débris de fleurs de henné furent identifiés parmi les vestiges d'une tombe de Cheikh-Abd-el-Qurna (Thèbes)<sup>36</sup> ouverte en 1884 par G. Maspero et datée par lui des XX<sup>e</sup>–XVI<sup>e</sup> dynasties (ca. 1000–500 av. J.-C.). Que faut-il penser de cette datation? Elle est imprécise, et sans doute exagérément haute, comme l'a noté Dimitri Meeks<sup>37</sup>. G. Schweinfurth, qui la rapporte, ne donne aucune indication permettant d'identifier aujourd'hui la tombe. Or, les autres trouvailles répertoriées par la littérature ont été faites dans le Fayoum et ne sont pas antérieures à l'époque romaine. L'équipe de W. M. F. Petrie récolta ainsi plusieurs brindilles de henné dans les tombes de la nécropole d'Hawara (II<sup>e</sup>–III<sup>e</sup> s. apr. J.-C.)<sup>38</sup>. À ma connaissance, rien d'autre n'a été signalé depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.

Les occurrences **D**, **E** et **F** concernent cette fois l'huile parfumée de henné, c'est-à-dire le *kuprinon* ou *cyprinum* dont il a été question plus haut. La prescription extraite du *P. Vienne* 6257 constitue la première attestation de l'onguent de henné en langue égyptienne. La paléographie permet de dater ce papyrus de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. apr. J.-C.,

<sup>31</sup> M. Smith, 2005, p. 51.

<sup>32</sup> E. A. E. Reymond, 1976, pp. 122–23. Comptendu critique de cette édition avec longue liste d'*errata* dans D. Devauchelle et P. Pezin, 1978.

<sup>33</sup> F. L. Griffith et H. Thompson, 1904, pp. 180–81.

<sup>34</sup> *Ibid.*, pp. 196–97.

<sup>35</sup> R. Germer et al., 1997, p. 33.

<sup>36</sup> G. Schweinfurth, 1884, p. 360.

<sup>37</sup> D. Meeks, 1993, p. 86, qui n'exclut pas, en outre, «une introduction encore plus tardive [de la plante], lors d'un remploi de la tombe par exemple».

<sup>38</sup> P. E. Newberry, 1889, p. 50.

mais le texte démotique en lui-même peut remonter aux III<sup>e</sup>–II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Le *P. Vienne* 6257 livre les noms de plusieurs ingrédients inconnus des précédents *corpus* médicaux<sup>39</sup>. Certains d'entre eux sont translittérés du grec<sup>40</sup>. Est-ce le cas du henné-*qwpr*? En Égypte, le nom grec de l'onguent de henné est effet connu dès le début du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.: en 180 av. J.-C., les comptes d'une exploitation agricole du Fayoum mentionnent en effet un achat d'huile de henné (κύπρινα) pour 400 drachmes<sup>41</sup>. Mais le substantif *qwpr* est masculin comme l'hébreu *kōper*, ce qui n'est pas le cas de κύπρος.

Comme je l'ai dit plus haut, l'emploi du terme κύπρος chez Théophraste trahit un emprunt, sans doute assez récent (seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Le terme grec pourrait provenir du Levant ou de l'Égypte, tous deux producteurs d'onguent de henné (Sidon et Canope). Dans ces deux régions cependant, les désignations hébraïque (*kpr*) et démotique (*qwpr*) n'apparaissent pas très anciennes. Le *Cantique des Cantiques* offre un spectre de datation très imprécis (disons entre 500 et 200 av. J.-C.). En Égypte, le démotique *qwpr* pourrait avoir été en usage dès le III<sup>e</sup> s. av. J.-C., selon l'hypothèse la plus optimiste.

Le nom antique du henné, attesté au Levant (*kōper*), en Égypte (*qwpr*) et en Grèce (κύπρος), n'est indigène dans aucune de ces régions. On est donc en droit de conjecturer une quatrième contrée d'origine à partir de laquelle la plante et le nom qui la désigne auront été diffusés dans le monde méditerranéen. Je développerai cette hypothèse en conclusion, après avoir examiné les autres pièces du dossier.

### *Anthroponymes*

Les noms de personne constituent un autre gisement potentiel d'occurrences. Charles Kuentz a jadis ouvert ce dossier, sans toutefois être parvenu à «préciser l'aire d'indigénat primitif de la plante»<sup>42</sup>. Une partie des noms collectés par Kuentz n'a d'ailleurs rien à voir avec le phytonyme du henné. C'est le cas des anthroponymes néo-assyriens (*a*) et araméens (*b*). D'autres noms plus tardifs posent en revanche question (*c*).

*a) Anthroponymes néo-assyriens.* Au cours de la première moitié du VIII<sup>e</sup> s. av. J.-C., deux hommes nommés Kapiru apparaissent dans les archives de la ville de Tell Halaf (Gozan), au nord-ouest de la Mésopotamie<sup>43</sup>. Dans la même région (province de Haran), les archives d'un recensement du VII<sup>e</sup> siècle mentionnent un certain Kaparu<sup>44</sup>. Le même nom est inscrit parmi les témoins d'une reconnaissance de dette du début du VII<sup>e</sup> siècle<sup>45</sup>. Comme Kuentz le reconnaît lui-même, l'étymologie de Kaparu et Kapiru étant «loin d'être claire [ . . . ] il serait hasardeux de penser au henné»<sup>46</sup>. Un assyriologue comme Knut L. Tallqvist ne rattache d'ailleurs pas Kaparu au *kpr*-henné, mais au substantif *kaparru*, «berger, pâtre»<sup>47</sup>. L'absence de phytonyme assyrien susceptible d'être rattaché au trilitère *kpr* ne permet donc pas d'associer ces deux anthroponymes au henné.

<sup>39</sup> Tous antérieurs à l'an 1000 av. J.-C.

<sup>40</sup> E. A. E. Reymond, 1976, pp. 39–40 et 60–62. Pour une réflexion générale sur l'évolution de la médecine égyptienne, voir R. K. Ritner, 2000.

<sup>41</sup> *Papyrus Michigan* 200, r<sup>o</sup>, 21 (J. G. Winter, 1936, p. 247).

<sup>42</sup> C. Kuentz, 1972, p. 109.

<sup>43</sup> E. F. Weidner et al., 1940, p. 29 (n<sup>o</sup> 36, liste de tra-

vailleurs, ligne 1) et p. 41 (n<sup>o</sup> 65, acte d'achat, ligne 4).

<sup>44</sup> C. H. W. Johns, *ADB*, 1901, p. 39 (n<sup>o</sup> 2, col. VIII, ligne 7).

<sup>45</sup> C. H. W. Johns, *ADD*, 1901, t. 1, pl. 18 et t. 3, p. 60 (n<sup>o</sup> 33, 692 av. J.-C., bord gauche, ligne 2).

<sup>46</sup> C. Kuentz, 1972, p. 110.

<sup>47</sup> K. L. Tallqvist, 1914, p. 112.



b) *Anthroponymes phéniciens*. Le trilitère Kpr apparaît en araméen sur deux sceaux des VIII<sup>e</sup>–VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.<sup>48</sup> Mais son rapport avec *kōper* = henné est plus qu'improbable. Avec davantage de vraisemblance, les sémitisants ont suggéré l'hébreu *kep̄ir*, «lionceau»<sup>49</sup>.

c) *Anthroponymes tardifs*. Un chef nubien à la solde d'Auguste, connu par plusieurs inscriptions<sup>50</sup>, s'appelait Qwpr. Ce cas est moins douteux, puisqu'on retrouve là le phytonyme utilisé pour désigner le henné dans les sources démotiques de la même époque et dans les langues nubiennes modernes (*kofré*, *kofaré*)<sup>51</sup>. Dans les années 20 av. J.-C., Qwpr contrôle la région de la Première cataracte (Dandour), à la frontière entre l'Égypte et la Nubie. C. Kuentz signale également une femme copte du nom de *κοῦπερ* citée à plusieurs reprises dans un contrat de location du VII<sup>e</sup> s. apr. J.-C.<sup>52</sup> J'ajoute un graffiti (VII<sup>e</sup>–IX<sup>e</sup> siècles) du couvent d'Apa Jérémie à Saqqara (Basse-Égypte) où l'on mentionne, à côté d'autres résidents, un certain *κοῦπρε*, peut-être surnommé «la chauve» (*σοκτω* pour *σοκζω*)<sup>53</sup>. Ces deux anthroponymes correspondent bien aux différents termes coptes désignant le henné<sup>54</sup>.

Le professeur Robert K. Ritner attire mon attention sur un anthroponyme que C. Kuentz n'a pas discuté et qui apparaît à plusieurs reprises dans les inscriptions du temple de Medinet Habu: *K3pwr*<sup>55</sup>. Vers 1175 av. J.-C., au nord-ouest du Delta, un chef libyen Meshouesh appelé *K3pwr* et son fils Meshesher sont capturés avec leur armée par Ramsès III. Les Meshouesh sont des éleveurs de bétail, probablement nomades, qui mènent des incursions fréquentes dans la vallée du Nil au cours de la XX<sup>e</sup> dynastie. L'anthroponyme *K3pwr* signifie-t-il que le henné et son trilitère étaient déjà connus par les Libyens du XIII<sup>e</sup> s. av. J.-C.? Cela est impossible. Si tel avait été le cas, le henné n'aurait pas mis un millénaire pour s'acclimater en Égypte et y laisser des traces. Rappelons que des liens commerciaux entre Meshouesh et Égyptiens sont attestés depuis au moins le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>56</sup>. Enfin, si cette plante avait été cultivée dans les oasis libyennes à une époque aussi haute, les Grecs et les Romains l'auraient forcément retrouvée quelques siècles plus tard en Cyrénaïque et dans la région de Carthage. Or, les sources latines relatives à la flore et à l'agriculture de l'Afrique du Nord, pourtant très désertes, ne mentionnent pas le henné. À l'époque de Dioscoride et de Pline, les deux principaux lieux d'approvisionnement restent Canope (Égypte) et Sidon (Levant). Le nom libyen *K3pwr* constitue cependant une occurrence intéressante, du fait même de son ancienneté. Étant donné les contacts entre Libyens méridionaux et Nubiens, on peut en effet se demander si le Nubien Qwpr de Dandour ne porte pas en fait un nom

<sup>48</sup> K. Galling, 1941, p. 185 (n° 87, cornaline d'un atelier de Tyr) et p. 195 (n° 157, empreinte de sceau, provenance inconnue).

<sup>49</sup> À propos de la cornaline de Tyr: A. de Vogué, 1868, p. 437 (n° 17); M. A. Levy, 1869, pp. 29–30 (n° 15); F. L. Benz, 1972, p. 334 s.v. *KPR* (qui précise que les noms d'animaux servaient parfois à désigner des dignitaires ou des collectivités).

<sup>50</sup> Au temple de Dandour, près de Philae (époque d'Auguste), il est plusieurs fois mentionné comme prince divinisé, père des deux potentats locaux Pedesi et Pihor également divinisés (A. M. Blackman, 1911, pp. 83, 92–93; F. L. Griffith, 1937, p. 33; G. et J. Hallof, 1998, p. 105). Sur une stèle de Méroé (même époque), ses adversaires méridionaux commémorent plusieurs prises de guerre faites sur le territoire de Qwpr (Sayce,

1914–16, p. 69, ligne 5).

<sup>51</sup> C. Kuentz, 1972, p. 108.

<sup>52</sup> *Editio princeps* J. Krall, 1895, p. 107 (n° 125 = *Kopt. Pap.* n° 2569, du village de Schmûn en Moyenne-Égypte). Réédité par W. C. Till, 1958, pp. 109–10 (n° 114).

<sup>53</sup> *Editio princeps* H. Thompson dans J. E. Quibell, 1909, p. 70, n° 149 (graffiti de la chambre 1706).

<sup>54</sup> W. Vycichl, 1983, p. 84: *κοῦπρ* (Sahidique), *χοῦπερ* (Bohairique), *κοῦπελ* (Fayoumique), *κοῦπρε* (Akhmimique).

<sup>55</sup> Par exemple, *Medinet Habu II*, 1932, pl. 75, ligne 29 (Meshesher fils de *K3pwr*) et ligne 40 (*K3pwr* lui-même).

<sup>56</sup> G. A. Wainwright, 1962, p. 99.

ancien qui n'avait au départ aucun rapport avec le henné. Comme le remarque d'ailleurs C. Kuentz, «il est rare qu'un homme porte un nom de fleur» et, à Dandour, Qwpr est écrit sans le déterminatif de la plante, comme l'est Kṣpwr à Medinet Habu.

C. Kuentz omet de signaler un autre anthroponyme intéressant, Kupros (Κύπρος), porté par plusieurs femmes de la dynastie hérodienn<sup>57</sup>. Ce nom fut introduit par l'épouse arabe d'Antipatros II († 43 av. J.-C.), venue d'une noble famille de Nabatène, au sud de la Judée. En 73 av. J.-C., cette Kupros donna naissance à Hérode le Grand qui, en mémoire de sa mère, appela Kupros une forteresse construite en surplomb de Jéricho<sup>58</sup>. Là où Flavius Josèphe mentionne la mère d'Hérode pour la première fois, les manuscrits donnent l'épithète d'Aphrodite Κύπρις en lieu et place de Κύπρος. Cette correction — à laquelle échappent les autres occurrences de Kupros — traduit seulement l'embarras du copiste face à un anthroponyme parfaitement inconnu ailleurs dans le monde grec. Elle ne permet pas d'en conclure que Kupros est un nom de femme renvoyant à Kupris-Aphrodite<sup>59</sup>. Certes, quelques rares vestiges littéraires font état d'un nom Κύπρος appliqué à Aphrodite<sup>60</sup>. Mais faut-il s'étonner de voir la dénomination Κύπρις permuter parfois avec le toponyme dont elle provient, ἡ Κύπρος, l'île de Chypre, où Aphrodite est censée avoir séjourné ? Non. On peut en revanche douter qu'un théonyme aussi rare que Κύπρος, et sans équivalent dans l'anthroponymie grecque, ait été remis au goût du jour par une famille de Nabatéens au I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Il faut plutôt suivre Immanuel Löw<sup>61</sup> qui suggère de voir, dans la Kupros nabatéenne et ses émules hérodiennes, autant d'allusions au henné. Pour une oreille hellénophone, vivant qui plus est au Levant où l'on produisait et où l'on faisait commerce de henné, le nom Kupros appliqué à une femme évoquait forcément le substantif féminin de la plante *kupros* (ἡ κύπρος). On peut soupçonner, derrière cette traduction-transcription, un anthroponyme sémitique effectivement rattaché au *kpr*-henné. Cela ne surprendrait pas dans une région comme la Nabatène qui assurait à la fois la production de la plupart de ses besoins en aromates<sup>62</sup> et qui s'était imposée comme intermédiaire obligé dans le commerce des épices en provenance d'Inde et d'Arabie.

### III. L'INTROUVABLE HENNÉ

#### *La jeune fiancée de Gaston Maspero*

Le dossier ougaritique, on l'a vu, s'est avéré moins loquace qu'on le pensait. Les choses auraient-elles changées à l'époque d'Assourbanipal (VII<sup>e</sup> s. av. J.-C.)? Les anciens Assyriens, dit-on, avaient coutume de se passer les mains au henné avant de convoler en justes noces; Gaston Maspero aurait établi le fait dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>63</sup>. Mais c'est lire avec beaucoup de naïveté son *Histoire ancienne* destinée, rappelons-le, aux élèves du collège. Dans

<sup>57</sup> Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, I, § 181 (Kupros I épouse d'Antipatros II); II, § 220 (Kupros III fille de Phasaël et Salampsio, épouse d'Agrippa I); *Antiquités juives*, XVIII, § 130 (Kupros II fille d'Hérode le Grand et Mariamme, épouse d'Antipatros IV), §§ 131–32 (Kupros III fille de Phasaël et Salampsio), § 138 (Kupros IV fille de Kupros II et Kupros V fille de Kupros IV et Alexas).

<sup>58</sup> Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, I, §§ 407 et 417; II, § 484.

<sup>59</sup> Ce que fait André Pelletier dans ses notes à *Guerre des Juifs*, I, § 181 (CUF, 1975, p. 201).

<sup>60</sup> V. Pirenne-Delforge, 1994, pp. 330–33, 344 et 353–54.

<sup>61</sup> I. Löw, 1922, p. 138.

<sup>62</sup> Strabon, *Géographie*, XVI, ch. 4, § 26: τὰ πολλὰ τῶν ἀρωμάτων.

<sup>63</sup> F. Aubaile-Sallenave, 1982, p. 130; A. Tazuin, 1998, p. 11.

cet ouvrage de vulgarisation, Maspero brosse un tableau pittoresque de l'Antiquité où les *res orientales* de l'époque ottomane et coloniale viennent souvent compléter le silence des documents plus anciens. Dans *la vie privée d'un Assyrien* (ch. 12), un marchand nommé Iddinâ marie son fils Zamamânadin à Bilîtsounou, âgée de treize ans seulement. Avant de citer le formulaire authentique d'un contrat de mariage de l'époque — qui énumère les biens constituant la dot et s'achève par les souscriptions des témoins —, Maspero recompose avec beaucoup d'imagination les préparatifs de la noce. Notre jeune fiancée, soucieuse de plaire à son futur époux, «se baigne, s'enduit longuement d'essences le corps et les cheveux, se teint la paume des mains et les ongles en rouge avec la pâte de hennèh, essaie le fard de ses joues et le noir de ses paupières»<sup>64</sup>. Cette touche pittoresque n'est évidemment pas corroborée par les textes assyriens. Disons qu'elle parut l'être pendant quelques années au moins, dans les travaux d'un autre orientaliste de renom, Reginald Campbell Thompson. Dans une liste botanique de la collection Kouyunjik<sup>65</sup>, quatre plantes, dont l'*asa fœtida*, sont désignées par le scribe comme étant destinées, selon R. C. Thompson, à «teindre les bras (i.e., les mains)»<sup>66</sup>. Gilles Buisson, éditeur du *Journal des médecines cunéiformes*, qui a bien voulu se pencher sur le texte original, m'a renvoyé vers les lexiques d'assyriologie où la lecture de R. C. Thompson a été corrigée depuis. Les plantes en question sont en fait utilisées «contre les évènements et les signes de mauvais augure»<sup>67</sup>. La nomenclature végétale cunéiforme, souvent énigmatique, n'a pour l'instant livré aucun terme susceptible d'évoquer la *Lawsonia inermis*. L'identification de la plante *kamantu* avec le henné récemment proposée par JoAnn Scurlock<sup>68</sup> est loin d'être convaincante<sup>69</sup>. L'usage du henné comme peinture corporelle ne saurait donc être établi au Moyen-Orient ancien par les quelques «traces de peinture rouge» que F. Aubaile-Sallenave constate sur une statue mésopotamienne du III<sup>e</sup> millénaire. D'innombrables figurines peintes, anthropomorphes mais aussi zoomorphes, ont été produites autour du bassin méditerranéen depuis le Néolithique. Établir une correspondance entre le décor des figurines et les pratiques cosmétiques des sociétés anciennes pose un problème de méthodologie. Il suffit de songer aux sociétés vivantes décrites par l'ethnographie, où l'ornementation des artefacts anthropomorphes n'a parfois aucun rapport avec celle des personnes.

### *Ongles et cheveux d'Égypte*

Envoyé en Égypte avec l'armée de Bonaparte à la toute fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Edme-François Jomard fut chargé d'explorer les nécropoles de Thèbes. En tentant de retirer une petite momie de son caveau, ce jeune ingénieur géographe d'à peine 23 ans ne parvint qu'à lui arracher un bras:

En considérant ce bras, je reconnus qu'il appartenait à une jeune fille d'environ huit ans; je le trouvai d'une grande beauté, ses formes étaient arrondies et gracieuses; mais ce qui m'étonna le

<sup>64</sup> G. Maspero, 1890, pp. 241–42.

<sup>65</sup> *Cuneiform Texts from Babylonian Tablets*, part. XIV (Londres, 1902), pl. 48, rev., col. II, 2–4.

<sup>66</sup> R. C. Thompson, 1949, p. 356.

<sup>67</sup> *The Assyrian Dictionary of the Oriental Institute of the University of Chicago*, t. 7, p. 308a.

<sup>68</sup> J. A. Scurlock, 2007. Je remercie Gilles Buisson de m'avoir signalé l'existence de cette étude.

<sup>69</sup> L. Renaut, 2007. La documentation réunie par

Scurlock (97 prescriptions médicales) ne permet à aucun moment de penser que la plante *kamantu* aurait possédé, à l'instar du henné, (α) des fleurs odoriférantes et (β) des feuilles aux propriétés tinctoriales. Or, l'absence de tout indice étymologique, comme c'est le cas ici, les deux caractéristiques (α) et (β) doivent être impérativement réunies pour que l'hypothèse du henné puisse être sérieusement envisagée.

plus, c'est qu'en mettant à découvert les ongles de la main, je les vis teints d'une couleur rouge, comme celle dont les femmes se teignent aujourd'hui les ongles à l'aide du henné. [. . .] Les bandelettes particulières des doigts de la main me parurent aussi plus rouges que le reste du bras, et je conjecturai que l'embaumeur avait imprégné les mains de henné après l'opération finie. J'avoue cependant qu'on pourrait aussi attribuer cette couleur à l'action du bitume ou à toute autre cause<sup>70</sup>.

Cette description prise sur le vif et l'hypothèse qui l'accompagne me semblent illustrer on ne peut mieux les incertitudes qui entourent encore la question des usages du henné en Égypte ancienne<sup>71</sup>. Les momies, rappelons-le, ne se montrent jamais dans la fraîcheur de leur prime jeunesse: au travail du temps s'ajoute l'action des diverses substances d'embaumement (dessicatifs et matériaux de remplissage, résines et onguents, etc.). Comment discerner, sur un épiderme brunâtre voir noirâtre, l'application d'une teinture artificielle? Comment réagit un corps organique composé d'exokératines (ongles, cheveux) sur le long terme? Jusqu'à quel point le constat dressé par certains observateurs occidentaux n'a-t-il pas été influencé par les usages contemporains du henné?

Au milieu des années 1890, Ludwig Borchardt, chargé d'inventorier les quelques 4.000 statues de l'Ancient Empire conservées au Musée du Caire, remarque une douzaine de pièces présentant des traces de peinture brunâtre ou rougeâtre sur les ongles des mains ou des pieds. Sans l'ombre d'une hésitation, il explique cette particularité par la teinture au henné, couramment employée selon lui par les Égyptiens du III<sup>e</sup> millénaire<sup>72</sup>. Je crois cependant préférable d'y voir une simple convention de coloriste visant à différencier les ongles de l'épiderme<sup>73</sup>. Une dizaine d'années plus tôt, lors du déballage de la momie de Ramsès II, Maspero constate des «mains fines et rougies au henné» et des «pieds longs, minces, un peu plats, frottés de henné comme les mains»<sup>74</sup>. Confronté au même personnage, Grafton Elliot Smith est moins catégorique: «on peut se demander si la coloration des ongles des mains et des pieds [de Ramsès II] ne pourrait pas être attribuée aux substances résineuses utilisées pour l'embaumement plutôt qu'au henné»<sup>75</sup>. C'est également l'hypothèse privilégiée par Alfred Lucas, qui se réfère aux observations qu'il a lui-même effectuées sur plusieurs momies du Caire<sup>76</sup>.

Le rapport des scientifiques chargés d'examiner Ramsès au milieu des années 1970 n'aborde pas la question de la teinture des mains et des ongles<sup>77</sup>. La littérature postérieure<sup>78</sup> se contente généralement de renvoyer aux études de Maspero et de Borchardt, et le sujet n'a fait l'objet d'aucune étude approfondie. En observant de plus près les momies aux ongles rougeâtres ou brunâtres, on pourrait cependant essayer d'améliorer le diagnostic. La cuticule, qui recule après la mort à cause de la déshydratation, découvre une partie de l'ongle auparavant dissimulée sous la peau. Une teinture artificielle déposée peu avant ou peu après le décès devrait avoir épargné cette partie de l'ongle. Le brunissement observé correspond sans doute à un phénomène naturel affectant toutes les momies à plus ou moins haut degré<sup>79</sup>, induit ou seulement renforcé par l'action des produits d'embaumement.

<sup>70</sup> E.-F. Jomard, 1821 (1809), pp. 69–70.

<sup>71</sup> On se réfère généralement à A. Lucas, 1934, pp. 87–88 et idem, 1948, pp. 107, 175, 355–57 = idem, 1962, pp. 87, 151, 309–10 qui est pourtant loin d'être exhaustif sur le sujet.

<sup>72</sup> L. Borchardt, 1897.

<sup>73</sup> Autre exemple de convention arbitraire dans la statuaire de l'Ancien Empire: les hommes sont presque systématiquement dotés d'une carnation brune, les femmes d'une carnation jaune.

<sup>74</sup> G. Maspero, 1886, p. 255.

<sup>75</sup> G. E. Smith, 1912, p. 61, cette judicieuse suggestion avait déjà été formulée par T. J. Pettigrew, 1834, p. 66.

<sup>76</sup> A. Lucas, 1930, p. 46 = idem, 1934, p. 88; idem, 1948, p. 356 = idem, 1962, p. 310.

<sup>77</sup> L. Balout et C. Roubet, 1985.

<sup>78</sup> Par exemple, J. Fletcher, 2005, p. 10.

<sup>79</sup> Voir L. Keimer, 1924, p. 54, n. 18, qui se pose la question.

La question de la teinture capillaire a davantage interpellé les scientifiques. La première étude en date est celle du médecin allemand Rudolf Virchow à qui avait été confiée une collection de pelotes de cheveux retrouvées dans des tombes prédynastiques de Haute-Égypte (Gebel Silsileh et Nagada)<sup>80</sup>. Ces cheveux, déposés dans des assiettes en terre à côté du défunt non-embaumé, se caractérisent par des mèches blondes, jaunâtres ou rougeâtres — différentes teintes qui n'affectent jamais uniformément le cheveu sur toute sa longueur, mais qui se répartissent parfois sur l'ensemble de la pelote. Après expérimentation, R. Virchow constate que les procédés artificiels de coloration et de décoloration ne permettent pas d'obtenir un aspect comparable. La teinture au henné, en particulier, pénètre le corps du cheveu dans son entier et le colore sur toute sa longueur. Les nuances jaunâtres ou rougeâtres des pelotes prédynastiques seraient donc dues à l'action progressive de l'environnement, à la fois responsable d'une dépigmentation partielle et d'une fragilisation extrême du cheveu. Pour illustrer ce phénomène, R. Virchow rappelle que des cheveux foncés peuvent prendre une couleur rougeâtre après un séjour de quelques dizaines d'années dans la tombe.

En 1977, Svatava Titlbachová et Zdeněk Titlbach publient une étude portant sur 14 échantillons de cheveux prélevés sur des momies égyptiennes de plusieurs collections tchécoslovaques (aujourd'hui conservées au Musée Náprstek)<sup>81</sup>. La couleur des cheveux étudiés varie du brun foncé au noir. Une dépigmentation partielle apparaît au microscope sur tous les échantillons et, dans deux cas, l'observation macroscopique révèle même une dominante allant du châtain clair à l'orangé. Ces modifications par rapport à la couleur d'origine sont attribuées aux effets du temps et/ou à celui des produits d'embaumement. Tous les cheveux étudiés sont d'ailleurs partiellement recouverts de débris dont la couleur (noir, brun, jaune) et la structure varient selon les échantillons.

Transportée en 1976 à Paris pour être soumise à une batterie impressionnante d'examen, la momie de Ramsès II revient sur le devant de la scène. Les laboratoires français sont autorisés à analyser une vingtaine de cheveux tombés de la tête du Pharaon. Voici la teneur de leurs observations<sup>82</sup>: « Sous le microscope, les cheveux paraissent de deux couleurs: roux et pigmentés, blancs et totalement dépigmentés, mais aussi colorés en jaunâtre par une teinture. » La pigmentation naturelle des cheveux de Ramsès aurait donc été le roux. Les bulbes conservés « sont eux aussi teints ou jaunâtres », alors qu'ils devraient avoir été épargnés. Ces cheveux auraient donc été teints sur toute leur longueur après avoir été détachés du cuir chevelu. « La teinture utilisée pour les cheveux de Ramsès II n'a pu être clairement identifiée: l'hypothèse la plus vraisemblable reste le henné mais il n'est pas permis d'en exclure une toute autre — ne serait-ce qu'en raison de cette teinte qui tire plus sur le jaune que sur le rouge. Il suffit pour s'en convaincre d'observer les personnes âgées qui utilisent le henné dilué pour redonner une couleur à leurs cheveux blancs: il deviennent alors oranges, teinte très différente de celle que l'on observe sur la momie du Pharaon. [ . . . ] Le fait que les cheveux blancs aient sous le microscope une teinte jaunâtre montre qu'on utilisait de la teinture diluée. »

En 2001, Charlotte E. Thompson, une biologiste anglaise, soutenait à Manchester un mémoire de Master intitulé *Hair and Henna in Ancient Egypt: A Mass Spectrometric Analysis*<sup>83</sup> dont les principaux résultats ont été publiés en 2003 par deux de ses collègues<sup>84</sup>.

<sup>80</sup> R. Virchow, 1898.

<sup>81</sup> S. Titlbachová et Z. Titlbach, 1977.

<sup>82</sup> J. L. Clément et al. Dans Balout et Roubet, 1985, pp. 216, 219, 221 et 222.

<sup>83</sup> C. E. Thompson, 2001 (je n'ai pas eu accès à ce mémoire inédit).

<sup>84</sup> A. R. David et V. Garner, 2003, pp. 156–59.



J'ai également eu l'occasion de correspondre avec elle en novembre 2005. Son étude porte sur une momie conservée au Musée de Manchester, celle d'une femme, Asru, qui vivait en Haute-Egypte vers 750 av. J.-C. Au microscope optique, l'échantillon de cheveux analysé s'avère partiellement coloré en rouge. La portion dépigmentée (blanche) correspondrait à la repousse survenue après le décès. Soumise au spectromètre de masse, la portion rouge renvoie des signaux de composés aromatiques et phénoliques, alors que la portion dépigmentée reste silencieuse. Des examens complémentaires sur la portion rouge révèlent la présence de terpénoïdes, des composés organiques aromatiques présents dans de nombreux végétaux (eucalyptus, cannelle, clous de girofle, annabis, conifères, etc.), dont le henné. Ce dernier s'est imposé à C. E. Thompson comme devant être à l'origine de la coloration des cheveux d'Asru. Toutefois, si l'on s'en tient aux seuls résultats de l'analyse, les composés identifiés ne permettent pas de privilégier le henné par rapport à une autre plante.

Face à des restes de chevelure aux reflets rougeâtres ou jaunâtres, le réflexe habituel des archéologues consiste à se tourner vers le henné. Dans sa thèse de doctorat consacrée aux cheveux en Égypte ancienne, Joann Fletcher réunit plusieurs affirmations de ce type<sup>85</sup>. L'hypothèse du henné lui semble hautement probable, et elle renvoie ailleurs à des analyses non publiées conduites à la fin des années 1990 par Penelope Walton-Rogers (Textile Research Associates, York), analyses qui auraient permis d'établir la présence de colorants végétaux (indéterminés) sur plusieurs échantillons de cheveux (spectrophotométrie et chromatographie)<sup>86</sup>.

Peu avant l'embaumement, les embaumeurs égyptiens appliquaient plusieurs sortes de fards sur le défunt: orpiment (sulfure d'arsenic), ocre jaune, fards vert et noir (sulfure d'antimoine ou malachite)<sup>87</sup>. Une «encre» était également utilisée pour symboliser le sang de Seth, l'ennemi dont la mise à mort était promesse de régénération. De quoi était-elle composée? Pour imiter la substance liquide et la teinte puissante du sang, la pâte de henné ne me paraît pas un candidat idéal. D'autres textes égyptiens associent en fait le sang des alliés de Seth à l'ocre rouge ou au minéral *šsʒyt*<sup>88</sup>. Les formulaires rituels funéraires ne mentionnent donc aucune teinture végétale appliquée sur le corps. Dans l'industrie textile, des rouges étaient pourtant obtenus à partir de la garance (*Rubia tinctorum*), du carthame (*Carthamus tinctorius*) ou de l'orcanette (*Anchusa tinctoria*)<sup>89</sup>. Cette dernière servait en particulier à teindre en rouge les huiles et les corps gras<sup>90</sup>. Certains onguents employés pour l'embaumement étaient-ils teints avec le même pigment? Il serait intéressant de se poser la question face à des cheveux ou des ongles prétendument rougis au henné.

#### IV. CONCLUSION

##### *Le nom et la chose: ultime hypothèse*

Le henné, nous avons pu le constater, ne se trouve pas toujours là où on le cherche. Faut-il accuser les lacunes de notre documentation? Ne doit-on pas plutôt s'interroger sur l'apparition soudaine, peu après le milieu du I<sup>er</sup> millénaire av. J.-C., d'un terme nouveau

<sup>85</sup> J. Fletcher, 1995 (extraits communiqués par l'auteur).

<sup>86</sup> Idem, 2000, p. 500 et idem, 2005, p. 8.

<sup>87</sup> J.-C. Goyon, 1972, pp. 35, 77, 102, 148–50.

<sup>88</sup> P. A. Gautier, 1995, pp. 433–34.

<sup>89</sup> G. Vogelsang-Eastwood, 2000, p. 279.

<sup>90</sup> V. Loret, 1930.



(*kpr* et ses dérivés) pour désigner une plante jusque là absente des textes et des vestiges parvenus jusqu'à nous? Ce terme, qui colonise progressivement l'hébreu, le grec et l'égyptien démotique, semble se répandre en même temps que le végétal qu'il désigne. Mais son origine reste énigmatique.

J'aimerais proposer pour finir une hypothèse de travail compatible avec les données réunies dans cette étude. Mon postulat est le suivant: l'usage du phytonyme comme anthroponyme n'intervient que dans des sociétés où le henné est bien implanté, au propre comme au figuré. On le cultive sans doute, on l'emploie très probablement, on l'échange et on en fait commerce certainement. Il représente une richesse et valorise par conséquent celui qui porte son nom. Or, que constate-t-on? Les plus anciennes occurrences de l'anthroponyme apparaissent d'abord en Nabatène, dans la noble famille arabe de Kupros, au début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Il s'agit là des anthroponymes les plus convaincants, qui ont l'avantage d'être féminins. Peu avant le début de notre ère, un potentat local de Basse-Nubie, établi sur la frontière avec l'Égypte, se fait appeler Qwpr. L'anthroponyme libyen K3pwr que nous a signalé Robert K. Ritner (voir pp. 200–201 *supra*) laisse cependant planer un doute sur la réalité des rapports entretenus par l'anthroponyme Qwpr avec le phytonyme du henné.

Quoi qu'il en soit, nous nous trouvons à chaque fois aux frontières méridionales du monde hellénistique et romain, sur des routes commerciales de premier ordre: la Nabatène contrôle le débouché d'une voie maritime importante, celle de la mer Rouge, et une partie du trafic caravanier en provenance d'Arabie; le fief de Qwpr, sur la Première cataracte, contrôle la frontière entre l'Égypte et la Nubie méroïtique, un point stratégique par où transitaient toutes les productions nubiennes et éthiopiennes.

Ces constatations invitent à privilégier une voie de diffusion méridionale, plutôt qu'orientale et terrestre, depuis<sup>91</sup> ou via<sup>92</sup> la Perse. Le nom arabe du henné, *hinnā*, n'ayant rien à voir avec *kpr*, il faut préférer aller chercher ce dernier ailleurs qu'en Arabie du Nord. Dépourvu d'étymologie en sanskrit, le henné-*kpr* ne semble pas non plus avoir été importé d'Inde. Reste un candidat plus plausible, la zone d'influence sud-arabique qui s'étend de part et d'autre du détroit de Bab-el-Mandeb (Arabie du Sud, Érythrée et Éthiopie). Les productions de cette région pouvaient gagner d'une part la Nabatène par la mer Rouge et d'autre part le nord de la Nubie par voie terrestre et fluviale. Il faudrait dès lors rechercher l'étymologie de *kpr* dans cette zone linguistique (dialectes du Yémen et de la Corne d'Afrique). Aétios, que je citais plus haut, pourrait avoir utilisé des sources bien informées: dans sa notice sur l'emploi médicinal des feuilles de henné, il se réfère aux pratiques de βάρβαροι ἰνδοί, des «barbares indiens» dont la zone d'habitat correspond probablement aux régions littorales du sud de la mer Rouge. La fabrication de la poudre de henné semble avoir été particulièrement bien maîtrisée par ces «barbares» et, selon toute vraisemblance, ils s'en servaient pour se teindre la peau.

#### *L'introuvable henné: autres teintures, autres peintures*

S'agissant des ongles et des cheveux, le chantier est ouvert, et beaucoup reste à faire: vérifier si des modifications de teintes (cheveux et ongles) peuvent être attribuées au temps

<sup>91</sup> C'est l'hypothèse de F. Aubaile-Sallenave, 1982, p. 129: «Dès l'Antiquité, le *Lawsonia* s'était répandu à partir d'un centre Sud-Iran-Mésopotamie-Bélouchistan».

<sup>92</sup> À titre d'exemple, le nard et le curcuma, dont les noms d'origine indienne ont été transmis à l'hébreu par l'intermédiaire du perse (Brenner, 1983).

ou à l'environnement naturel, distinguer entre ces modifications et celles que provoque l'application de teintures artificielles, inventorier les différents produits d'embaumement (dessicatifs, onguents, parfums, produits de remplissages, etc.) et analyser leurs effets sur la pigmentation des ongles, des cheveux et de la peau. En faisant d'un henné pourtant introuvable une *causa omnium*, les commentateurs ont considérablement appauvri le champ des possibles. Les textes anciens offrent pourtant une multitude de pistes, dans le domaine de la teinture capillaire en particulier. Pour rendre les cheveux auburn (ξανθίζειν/*rufare*, voir plus haut), le henné n'est qu'un expédient parmi d'autres. Dioscoride recommande aussi les pelures d'oignon macérées dans une solution de nitre, le jus de nerprun, la sciure de bois de lotus, la lampourde<sup>93</sup>. Pline suggère d'appliquer de la lie de vinaigre brûlée mélangée à de l'huile de lentisque<sup>94</sup>. On pourrait encore répertorier les recettes destinées à assombrir la chevelure, ou les innombrables substances appliquées sur le crâne pour prévenir la chute des cheveux<sup>95</sup>. Tous ces produits devraient être interrogés face à une chevelure ancienne présentant des modifications de ton et/ou de structure.

Galien consacre un paragraphe intéressant aux soins capillaires et cosmétiques des paysannes d'Asie Mineure. Ces soins pourraient rappeler les usages du henné au Maghreb et au Proche-Orient. Mais c'est un autre produit traditionnel qui est utilisé: à celles qui veulent cacher leurs cheveux blancs, Galien recommande un apprêt «appelé kédrie (κεδρία) ou huile de cèdre». Il faut l'appliquer trois ou quatre heures avant le bain, et répéter l'opération quatre ou cinq jours de suite. Le médecin de Pergame poursuit:

De plus ce produit corrige la chute des cheveux et fortifie ceux qui ne tombent pas. Quant à son odeur, certaines femmes délicates cherchent à l'éviter, alors qu'elle n'est pas désagréable à celles qui ont réussi à faire de son usage une habitude. En Asie, dans notre région, les paysannes des montagnes non seulement utilisent de la kédrie mêlée à de l'huile d'olive pour s'enduire l'ensemble du corps et la tête; mais elles mélangent aussi de la même façon l'huile d'olive avec de la poix humide (πίττη τῆ ὑγρῆ) et en enduisent la racine de leurs cheveux. Elles appellent ce produit composé «huile de poix» (πισσέλαιον<sup>96</sup>).

À partir de quand le henné a-t-il été intentionnellement employé pour colorer la peau? Les βάρβαροι Ἰνδοί d'Aétios, on l'a vu, connaissaient et utilisaient le procédé. La production de poudre de henné (séchage, pilage, tamisage, stockage) prend chez eux l'allure d'un véritable artisanat. Les médecins grecs ont parfois utilisé des cataplasmes de feuilles de henné fraîchement broyées, qui devaient laisser quelques traces sur la peau des patients. Mais dans un monde grec et romain resté étranger à la peinture corporelle<sup>97</sup>, les propriétés tinctoriales du henné n'ont été exploitées que pour les soins capillaires. C'est auprès de populations déjà habituées à se peindre la peau que le henné a pu se substituer progressivement à d'autres types de pigments. L'emploi de l'ocre, en particulier, est indirectement attesté au Sahara par les plus anciennes phases de l'art rupestre, et directement en Afrique du Nord par Hérodote. Ce dernier évoque l'allure de plusieurs tribus sédentaires établies dans les régions fertiles irriguées par les eaux de l'Atlas algérien et marocain: les Maxyes «portent sur le côté droit de la tête des cheveux longs qu'ils tondent sur le côté gauche, et ils s'enduisent le corps d'ocre rouge»<sup>98</sup>. Après les Maxyes suivent, vers l'ouest, les Zauèces,

<sup>93</sup> Dioscoride, *Remèdes simples*, I, ch. 92.

<sup>94</sup> Pline, *Histoire naturelle*, XXIV, § 66.

<sup>95</sup> Ibid., XXVIII, §§ 163–66.

<sup>96</sup> Galien, *De la composition des médicaments selon les parties du corps*, I, ch. 3 (K XII, pp. 440–41), trad.

D. Gourevitch, 1987, p. 284.

<sup>97</sup> L'art du maquillage, qui fait exception, a cependant toujours eu mauvaise presse (voir D. Gourevitch, 1987).

<sup>98</sup> Hérodote, *Histoires*, IV, ch. 191.

puis les Gyzantes, qui vivent dans les montagnes: «tous ceux-là se recouvrent d'ocre rouge»<sup>99</sup>. Ailleurs, Hérodote parle des Éthiopiens du sud de l'Égypte servant dans l'armée de Xerxès, qui «partaient au combat après s'être enduit la moitié du corps de gypse, et l'autre moitié d'ocre rouge»<sup>100</sup>. Pline lui fait écho, en rapportant que «même de nos jours, le *minium*<sup>101</sup> est recherché par les populations d'Éthiopie, dont les chefs s'en teignent tout le corps, et [ . . . ] c'est la couleur qu'on donne là-bas aux statues des dieux»<sup>102</sup>. Les populations africaines utilisaient — et utilisent encore — des «terres» présentant une proportion importante d'oxyde ferrique (Fe<sub>2</sub>O<sub>3</sub>) plus ou moins hydraté: hématite, ocre rouge, sanguine ou rubrique. Le pigment était obtenu à partir des dépôts laissés par l'évaporation des mares stagnantes, dépôts réduits en poudre, puis mélangés avec de l'huile de sésame pour obtenir une pâte cosmétique<sup>103</sup>.

En dépit de son succès, le henné a continué de cohabiter avec d'autres substances colorantes. Le khôl et les fards, d'emploi beaucoup plus ancien que le henné, sont les plus connues. Des surfaces importantes de peau étaient passées à l'indigo et à l'ocre chez les Touareg<sup>104</sup>. Indigo à nouveau, mais aussi colorant végétal de l'arbre *huwair*, colorant jaune de la plante *wars* et henné étaient conjointement en usage chez plusieurs tribus reculées de l'Arabie du Sud<sup>105</sup>. Une autre pratique mérite d'être mentionnée, la peinture noire au *ḥarqūs*, jadis répandue au Maroc<sup>106</sup>. Le *ḥarqūs*, dans la composition duquel le khôl entre parfois (entre autres ingrédients), était appliqué avec un petit bâton pour dessiner sur la peau des motifs linéaires et punctiformes appartenant au même répertoire que le tatouage. Éphémère, mieux toléré par la religion et les classes citadines, le *ḥarqūs* constitue certainement un substitut commode au tatouage. Le henné a lui aussi rempli ce rôle, comme le montre son répertoire souvent proche de celui du tatouage. On a toutefois continué à appliquer le henné sur de larges zones, sans rechercher le motif, à l'instar de l'ocre dont se badigeonnaient les Libyens antiques.

#### BIBLIOGRAPHIE

- Amigues, Suzanne. 1999. «Les traités botaniques de Théophrate». Pp. 124–54 dans *Geschichte der Mathematik und der Naturwissenschaften in der Antike*. T. 1. *Biologie*, éd. G. Wöhrle. Stuttgart: Franz Steiner Verlag.
- Aubaile-Ballenave, Françoise. «Les voyages du henné». *Journal d'Agriculture Traditionnelle et de Botanique Appliquée* 29/2 (1982): 123–78.
- Aufrère, Sidney. «Études de lexicologie et d'histoire naturelle XVIII–XXVI». *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale* 87 (1987): 21–44.
- Balout, Lionel, et Colette Roubet, dir. 1985. *La momie de Ramsès II. Contribution scientifique à l'Égyptologie*. Muséum National d'Histoire Naturelle/Musée de l'Homme, 1976–77. Paris: Éditions Recherche sur les Civilisations.
- Barakat, Hala Nayel, et Nathalie Baum. 1992. *La végétation antique de Douch (Oasis de Kharga). Une approche macrobotanique*. IFAO, documents de fouilles 27. La Caire: IFAO.

<sup>99</sup> Ibid., ch. 194.

<sup>100</sup> Ibid., VII, ch. 69.

<sup>101</sup> Sulfure rouge naturel de mercure.

<sup>102</sup> Pline, *Histoire naturelle*, XXXIII, § 111.

<sup>103</sup> Observations ethnographiques chez les Ga'anda

du Nord-Est du Niger au début du XX<sup>e</sup> siècle.

<sup>104</sup> H. Duveyrier, 1864, pp. 431–32.

<sup>105</sup> B. Thomas, 1932, pp. 86–87.

<sup>106</sup> J. Herber, 1929; S. Searight, 1984, t. 1, pp.

159–64.

- Benz, Frank L. 1972. *Personal Names in the Phoenician and Punic Inscriptions*. Rome: Biblical Institute Press.
- Blackman, Aylward Manley. 1911. *The Temple of Dendûr*. Le Caire: IFAO.
- Borchardt, Ludwig. «Gebrauch von Henna im alten Reiche». *Zeitschrift für Ägyptische Sprache* 35 (1897): 168–70.
- Brenner, Athalya. «Aromatic and Perfumes in the Song of Songs». *Journal for the Study of the Old Testament* 25 (1983): 75–81.
- Charpentier, Gérard. 1981. *Recueil de matériaux épigraphiques relatifs à la botanique de l'Égypte antique*. Paris: Trismégiste.
- David, A. Rosalie, et Vic Garner. 2003. «Asru, an Ancient Egyptian Temple Chantress: Modern Spectrometric Studies as Part of the Manchester Egyptian Mummy Research Project». Pp. 153–60 dans *Molecular and Structural Archaeology: Cosmetic and Therapeutic Chemicals*, éd. Georges Tsoucaris et Janusz Lipowski. Dordrecht, Boston et Londres: Kluwer Academic Publishers.
- Devauchelle, Didier, et Michel Pezin. «Un papyrus médical démotique». *Chronique d'Égypte* 53 (1978): 57–66.
- Duveyrier, Henri. *Exploration du Sahara. Les Touareg du Nord*. Paris: Challamel, 1864.
- Fletcher, Joann. 1995. «Ancient Egyptian Hair: A Study in Style, Form and Function». Thèse de doctorat. Manchester: Manchester University.
- . 2000. «Hair». Pp. 495–501 dans *Ancient Egyptian Materials and Technology*, éd. Paul T. Nicholson et Ian Shaw. Cambridge: Cambridge University Press.
- . 2005. «The Decorated Body in Ancient Egypt: Hairstyles, Cosmetics and Tattoos». Pp. 3–13 dans *The Clothed Body in the Ancient World*, éd. Liza Cleland et al. Oxford: Oxbow Books.
- Fox, Michael V. 1985. *The Song of Songs and the Ancient Egyptian Love Songs*. Madison: The University of Wisconsin Press.
- Galling, Kurt. «Beschriftete Bildsiegel des ersten Jahrtausends v. Chr. vornehmlich aus Syrien und Palästina». *Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins* 64 (1941): 121–202.
- Gautier, Patrick André. 1995. «Le rouge et le vert: sémiologie de la couleur en Égypte ancienne». Thèse de doctorat, sous la dir. de Nicolas de Grimal. Paris: Université Paris IV.
- Germer, Renate. 1985. *Flora des pharaonischen Ägypten*. Deutsches Archäologisches Institut Abteilung Kairo, Sonderschrift 14. Mainz: Philipp von Zabern.
- Germer, Renate, et al. 1997. *Momies. La vie après la mort dans l'Ancienne Égypte*, trad. J.-F. Allain. Paris: Flammarion.
- Gourevitch, Danielle. «L'esthétique médicale de Galien». *Les études classiques* 55 (1987): 267–90.
- Goyon, Jean-Claude. 1972. *Rituels funéraires de l'Ancienne Égypte (le Rituel de l'Embaumement, le Rituel de l'Ouverture de la Bouche, les Livres des Respirations)*. Paris: Cerf.
- Griffith, Francis Llewellyn, et Herbert Thompson. 1904. *The Demotic Magical Papyrus of London and Leiden*. T. 1. *Introduction, Transliteration, Translation and Notes*. London: H. Grevel.

- Griffith, Francis Llewellyn. 1937. *Catalogue of the Demotic Graffiti of the Dodecaschoenus*. Service des Antiquités de l'Égypte. Les temples immergés de la Nubie, t. 1. Oxford: Oxford University Press.
- Hallof, Gabriel et Jochen. «Dendur: The Six-Hundred-Forty-Third Stone». *Metropolitan Museum Journal* 33 (1998): 103–8.
- Herber, Joseph. «Peintures corporelles au Maroc. Les peintures au Harqūs». *Hespéris* 9 (1929): 59–77.
- Janowski, Bernd. 1982. *Sühne als Heilsgeschehen. Studien zur Sühnetheologie der Priesterschrift und zur Wurzel KPR im Alten Orient und im Alten Testament*. Wissenschaftliche Monographien zum Alten und Neuen Testament 55. Düsseldorf: Neukirchener Verlag.
- Johns, C. H. W. 1898–1923. *Assyrian Deeds and Documents [ADD]*. 4 tomes. Cambridge: Deighton, Bell and Co. et Londres: G. Bell and Sons.
- . 1901. *An Assyrian Doomsday Book [ADB]*. Leipzig: J. C. Hinrichs.
- Jomard, Edme-François. 1821 (1<sup>ère</sup> éd. 1809). «Description générale de Thèbes». Pp. 1–180 dans *Description de l'Égypte*, t. 3. Paris: Panckoucke.
- K = *Claudii Galeni Opera Omnia*, éd. Carl Gottlob Kühn. 20 tomes. Leipzig, 1821–33.
- Keel, Othmar. 1997. *Le Cantique des Cantiques. Introduction et commentaire*, trad. S. Müller-Truffaut. Paris: Cerf.
- Keimer, Ludwig. 1924. *Die Gartenpflanzen im älten Ägypten*. Hamburg et Berlin: Hoffmann und Campe Verlag.
- Krall, Jakob. 1895. *Koptische Texte*. Corpus Papyrorum Raineri, t. 2. Vienne: Imprimerie impériale.
- Kuentz, Charles. «A propos du nom démotique, copte et nubien du henné, et de son emploi comme anthroponyme». *Revue d'Égyptologie* 24 (1972): 108–10.
- Levy, M. A. 1869. *Siegel und Gemmen mit aramäischen, phönizischen, althebräischen, himjarischen, nabathäischen und altsyrischen Inschriften*. Breslau: Verlag der Schletter'schen Buchhandlung.
- Linne, Carl von. 1764 (1<sup>ère</sup> éd. 1737). *Genera plantarum eorumque characteres naturales secundum numerum, figuram, situm, et proportionem*, 6<sup>e</sup> éd. Stockholm: L. Salvius.
- Loret, Victor. *La flore pharaonique d'après les documents hiéroglyphiques et les spécimens découvertes dans les tombes*, 2<sup>ème</sup> éd. Paris: Ernest Leroux, 1892.
- . «Deux racines tinctoriales de l'Égypte ancienne: orcanette et garance». *Kêmi* 3 (1930): 22–32.
- Löw, Immanuel. «Semitische Färberpflanzen». *Zeitschrift für Semitistik und verwandte Gebiete* 1 (1922): 97–162.
- Lucas, Alfred. «Cosmetics, Perfumes and Incense in Ancient Egypt». *Journal of Egyptian Archaeology* 16 (1939): 41–53.
- . 1934. *Ancient Egyptian Materials and Industries*. 2<sup>ème</sup> éd. (Londres: E. Arnold.
- . 1948. *Ancient Egyptian Materials and Industries*. 3<sup>ème</sup> éd. Londres: E. Arnold.
- . 1962. *Ancient Egyptian Materials and Industries*. 4<sup>ème</sup> éd. (revue et augmentée par John R. Harris). Londres: E. Arnold.



- Marganne, Marie-Hélène. «Le système chromatique dans le corpus aristotélicien». *Les études classiques* (Namur) 46 (1978): 185–203.
- Maspero, Gaston. 1886. «Procès-verbal de l'ouverture des momies de Ramsès II et Ramsès III». *Bulletin de l'Institut Égyptien*, 2<sup>e</sup> sér., n° 7, pp. 252–71.
- . 1890. *Histoire ancienne: Égypte, Assyrie (Lectures historiques rédigées conformément au programme du 22 janvier 1890 pour la classe de sixième, à l'usage de l'enseignement secondaire classique)*. Paris: Hachette.
- [The Epigraphic Survey]. 1932. *Medinet Habu II: Later Historical Records of Ramses III*. Chicago: The University of Chicago Press.
- Meeks, Dimitri. 1993. «Migration des plantes, migration des mots dans l'Égypte ancienne». Pp. 71–92 dans *Des hommes et des plantes. Plantes méditerranéennes, vocabulaire et usages anciens (table ronde Aix-en-Provence, mai 1992)*, éd. M.-Cl. Amouretti et G. Gomet. Aix-en-Provence: Publications de l'Université de Provence.
- Moor, Johannes C. de. «Murices in Ugaritic Mythology». *Orientalia*, n.s., 37 (1968): 212–15.
- Newberry, Percy E. 1889. «On the Vegetable Remains Discovered in the Cemetery of Hawara». Pp. 46–53 dans *Hawara, Biahmu, and Arsinoe*, dir. William Matthew Flinders Petrie. Londres: Field & Tuer.
- Pettigrew, Thomas Joseph. 1834. *A History of Egyptian Mummies*. Londres: Longman.
- Pirenne-Delforge, Vinciane. 1994. *L'Aphrodite grecque. Contribution à l'étude de ses cultes et de sa personnalité dans le panthéon archaïque et classique*. Kernos, Supplément 4. Athènes et Liège: Centre International d'Étude de la Religion Grecque Antique.
- Quibell, J. E. 1909. *Excavations at Saqqara (1907–1908)*. Le Caire: IFAO.
- Raschke, Manfred G. 1978. «New Studies in Roman Commerce with the East». Pp. 604–1361 dans *Aufstieg und Niedergang der römischen Welt*, II, 9, 2, éd. H. Temporini. Berlin et New York: Walter de Gruyter.
- Renaut, Luc. «A Short Note on J. A. Scurlock's Recent Identification of the kamantu-Plant with *Lawsonia inermis* L.» *Journal des médecines cunéiformes* 10 (2007): 47–48.
- Reymond, Eve Anne Elizabeth. 1976. *A Medical Book from Crocodilopolis (P. Vindob. D. 6257)*. Vienne: Brüder Hollinek.
- Ritner, Robert K. «Innovations and Adaptations in Ancient Egyptian Medicine». *Journal of Near Eastern Studies* 59 (2000): 107–17.
- Sayce, A. H. «The Stela of Amon-renas». *Annals of Archaeology and Anthropology* (Liverpool) 7 (1914–16): 67–80.
- Schweinfurth, Georg. «Über Pflanzenreste aus altägyptischen Gräbern». *Berichte der deutschen botanischen Gesellschaft* 2 (1884): 351–71.
- Scurlock, JoAnn. «A Proposal for Identification of a Missing Plant: *Kamantu* /  $\dot{U}\dot{A}B.DU\dot{H}$  = *Lawsonia inermis* L. / “henna”». *Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morganlandes* 97 (2007): 491–520.
- Searight, Susan. 1984. *The Use and Function of Tattooing on Moroccan Women*. 3 tomes. New Haven, Conn.



- Smith, Grafton Elliot. 1912. *The Royal Mummies*. Catalogue Général des Antiquités Égyptiennes du Musée du Caire, n° 61051–61100. Le Caire: IFAO.
- Smith, Mark. 2005. *Papyrus Harkness (MMA 31.9.7)*. Oxford: Griffith Institute.
- Tallqvist, Knut L. 1914. *Assyrian Personal Names*. Helsinki. (2<sup>e</sup> éd. Hildesheim: Georg Olms Verlag, 1966.)
- Tauzin, Aline. 1998. *Le henné, art des femmes de Mauritanie*. Paris: Ibis Press/UNESCO.
- Textes ougaritiques = A. Caquot, Maurice Sznycer et Andrée Herdner. 1974. *Textes ougaritiques*. T. 1. *Mythes et légendes. Introduction, traduction, commentaire*. Paris: Cerf.
- Thomas, Bertram. «Anthropological Observations in South Arabia». *Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland* 62 (1932): 83–103.
- Thompson, Charlotte E. 2001. «Hair and Henna in Ancient Egypt: A Mass Spectrometric Analysis». MSc. Thèse. Manchester: University of Manchester.
- Thompson, Reginald Campbell. 1949. *A Dictionary of Assyrian Botany*. Londres: The British Academy.
- Till, Walter C. 1958. *Die koptischen Rechtsurkunden der Papyrussammlung der Österreichischen Nationalbibliothek*. Corpus Papyrorum Raineri, t. 4. Vienne: A. Holzhausen.
- Titlbachova, Svatava, et Zdeněk Titlbach. «Hair of Egyptian Mummies». *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* 104 (1977): 79–85.
- Virchow, Rudolf. 1898. «Über die ethnologische Stellung der prähistorischen und protohistorischen Ägypter, nebst Bemerkungen über Entfärbung und Verfärbung der Haare». Pp. 1–20 dans *Abhandlungen der Königlich Preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*. Physikalische Abhandlungen der Königlich Preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin, t. 1. Berlin: Verlag der Königlich Akademie der Wissenschaften in Commission bei Georg Reimer.
- Vogelsang-Eastwood, Gillian. 2000. «Textile». Pp. 268–98 dans *Ancient Egyptian Materials and Technology*, éd. Paul Nicholson et Ian Shaw. Cambridge: Cambridge University Press.
- Vogüé, A. de. «Intailles à légendes sémitiques». *Revue archéologique* 17 (1868): 432–50.
- Vonderheyen, Madeleine. «Le henné chez les musulmans de l'Afrique du Nord». *Journal de la Société des africanistes* 4 (1934): 35–61 et 179–202.
- Vycichle, Werner. 1983. *Dictionnaire étymologique de la langue copte*. Louvain: Peeters.
- Wainwright, Gerald Averay. «The Meshwesh». *Journal of Egyptian Archaeology* 48 (1962): 89–99.
- Weidner, Ernst F., et al. 1940. *Die Inschriften vom Tell Halaf*. Archiv für Orientforschung, Beiheft 6. Berlin.
- Winter, John Garret. 1936. *Papyri in The University of Michigan Collection*. Michigan Papyri, t. 3. Ann Arbor: University of Michigan Press.
- Ziderman, I. Irving. «Seashells and Ancient Purple Dyeing». *Biblical Archaeologist* 53 (1990): 98–101.